

LES ORGANISATIONS DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE CIVILE

ABEJ, AFRIQUE-TRADITION, AJAAH, AMIS, APDHDS, ASVITTO, ATDH, LTDH,
MCEP, MOTOCIL, RECID, REJADD, MMLK-LA VOIX DES SANS VOIX,
NOVATION INTERNATIONALE, UJEDEB

LES PARTIS POLITIQUES

MRC, PARTI DES TRAVAILLEURS, PARTI DES TOGOLAIS, PNP

DECLARATION LIMINAIRE DE LA CONFERENCE DE PRESSE DU MARDI 07 AVRIL 2015

Au cours de leur conférence de presse du 1^{er} Avril 2015, les Organisations de Défense des Droits de l'Homme, de la Société Civile et les Partis Politiques ci-dessus vous ont présenté **le Rapport de la Mission de vérification des faits sur les événements survenus à Dapaong, à Dankpen, à Djréhouyè et à Gléi.**

A la fin de cette présentation, il est clairement apparu que c'est dans cette situation sociopolitique délétère, très tendue et très instable, caractérisée par l'ébullition du front social, le refus des réformes, le contentieux sur le fichier électoral, les dissensions sur le format du bulletin de vote, le grave désaccord sur le mode de transmission et de compilation des résultats du vote, les cafouillages, les bagarres sans cesse répétées comme ce qui s'est produit hier, 06 Avril 2015, à la CENI, devenue ces derniers temps ce qu'il convient d'appeler « **L'INSTITUTION DE LA HONTE** », que le corps électoral est convoqué aux urnes pour le 25 avril 2015.

Au cours de cette conférence de presse, les Organisations de Défense des Droits de l'homme, de la Société Civile et les Partis Politiques ci-dessus ont également apporté leur soutien ferme et inconditionnel aux apprenants, élèves, aux travailleurs et aux responsables de la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) que les multiples menaces, intimidations, tentatives d'enlèvements et répressions barbares du gouvernement face aux revendications somme toute légitimes, n'ont pu faire fléchir.

C'est le lieu, pour nos organisations, d'affirmer solennellement que l'argument tiré de l'existence légale de la STT que le gouvernement tente vainement de brandir constitue un honteux argument et une fuite en avant.

Enfin, les Organisations de Défense des Droits de l'homme, de la Société Civile et les Partis Politiques ci-dessus, poursuivant leur analyse du processus électoral en cours, ont fait l'amer constat que chaque jour qui passe, la situation devient de plus en plus tendue.

En témoignent les différentes revendications pour assainir le processus, le rendre inclusif, fiable, transparent et crédible, qui font l'objet d'un rejet pur et simple de la part de la CENI sur laquelle le gouvernement a désormais fait main basse.

Nos organisations ont alors appelé à une Grande Marche pacifique les jeudi 9 et vendredi 10 avril 2015 à Lomé, à Sokodé, à Kara et à Dapaong pour exiger l'« **Arrêt du processus électoral, pour les réformes et l'audit du fichier corrompu !** ».

Sans se lasser, les Organisations de Défense des Droits de l'homme, de la Société Civile et les Partis Politiques ci-dessus suivent très attentivement la situation en cours qui va de mal en pis. Nos organisations font observer que :

I- SUR LA DECISION PRISE PAR LE GOUVERNEMENT DE PROROGER LES CONGES DE PAQUES AU 03 MAI 2015

Le Vendredi, 03 Avril 2015, le gouvernement a rendu public un communiqué par lequel il portait à la connaissance des enseignants, parents d'élèves et élèves que les congés de Pâques, qui couraient du 27 mars 2015 au 07 avril 2015, sont prorogés jusqu'au 03 mai 2015, et que, par ailleurs, les cours reprendront sur l'ensemble du territoire national le lundi 04 mai 2015 à 07H 00.

À l'annonce de la mesure et pour justifier ce report, le Premier Ministre, Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu, a déclaré :

« Parce que nous sommes en période électorale et que les forces de sécurité qui doivent garantir la paix et la sécurité de tous seront dirigés vers la protection du scrutin et de tout le processus électoral, nous ne pourrions pas laisser nos enfants rentrer dans des conditions qui sont telles que s'il y a des situations de violence, nous ne pourrions intervenir avec efficacité ».

A l'analyse de cette déclaration du PM, il est clair que le Gouvernement est totalement conscient que, dans les conditions où elle s'organise actuellement, l'élection présidentielle de 2015 engendrera à coup sûr des violences. **Mais le gouvernement décide cependant de l'organiser malgré tout et à tout prix.** Quelle gravité et quelle irresponsabilité de conduire tout un peuple à des violences préméditées !

Cela ne nous surprend guère ! Car quelques temps auparavant, c'est le Chef de l'Etat lui-même qui préconisait, à la réception du Premier Volume du Rapport de la CVJR, la mise en œuvre des réformes politiques et sécuritaires comme garantie de non répétition, au risque de retourner « **aux vieux démons** ». Il est clair aujourd'hui que le chef de l'Etat Faure Gnassingbé et son gouvernement ont décidé d'organiser les élections malgré l'appel incessant et persistant de l'opinion nationale et internationale à l'urgence et à la nécessité de ces réformes.

Tout se passe comme si, pour le gouvernement, « le chien aboie, la caravane passe » ! Le PM a appris la leçon du PR : aller à ces élections à tout prix et quels que soient les risques de violences encourus. Mais ils répondront devant l'histoire.

Par cet acte de report, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé et son gouvernement ont exprimé clairement leurs choix et priorités : chercher à se maintenir au pouvoir et courir à des élections risquées, en hypothéquant l'avenir de nos enfants censés prendre la relève de demain. C'est vraiment dommage et fort regrettable car comme le dit l'adage, « le pouvoir corrompt et le pouvoir absolu corrompt absolument ».

Nos organisations dénoncent vigoureusement cette démission du gouvernement à faire courageusement face aux contraintes sociales et prennent les populations togolaises à témoin quant à la conception que le Président Faure Gnassingbé et son gouvernement ont de la gestion du pouvoir politique.

Nos organisations interpellent les parents d'élèves et les placent devant leurs responsabilités. Ils doivent nécessairement jouer leur partition devant l'histoire qui s'écrit, avec précipitation, sous leurs yeux.

En tout état de cause, les Organisations de Défense des Droits de l'homme, de la Société Civile et les Partis Politiques ci-dessus réitèrent le soutien qu'ils apportent à la marche de la STT et demandent à tous les citoyens togolais de participer massivement à grande marche nationale, pacifique et citoyenne appelée par la STT ce mercredi, 08 Avril 2015, pour arracher la satisfaction de ses revendications légitimes fonctionnaire togolais.

II- SUR LA DETERMINATION DU CHEF DE L'ETAT ET DE SON GOUVERNEMENT A POURSUIVRE LE COUP DE FORCE ELECTORAL

A la suite du tollé général qu'a soulevé la corruption, en centaine de doublons, du fichier électoral, le gouvernement a fait appel à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), qui a mandaté au Togo deux (02) Experts en vue d'aider à la consolidation dudit fichier.

Des informations qui nous sont parvenues faisaient état de ce que les Experts devraient présenter les résultats de leurs travaux le lundi, 30 Mars 2015. Mais à ce jour, l'attente est encore longue, laissant place aux spéculations qui fusent de partout.

Les recherches, recoupements et analyses que nous avons effectués font état de ce que c'est un nouveau report du scrutin présidentiel qui diviserait actuellement le gouvernement togolais et la mission d'experts de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

En effet, la mission recommanderait un nouveau report du scrutin, le désordre dans le fichier serait si colossal qu'il nécessiterait beaucoup plus de temps pour un nettoyage plus conséquent. Mais le gouvernement, lancé dans une course effrénée contre la montre, s'y opposerait.

Aux dernières nouvelles et selon Jeune Afrique N°2830 du lundi, 06 Avril 2015, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'apprête à envoyer au Togo pour une mission de contact et d'information le Burkinabé Philippe Sawadogo, ancien Représentant de l'OIF aux Nations Unies à New York. Mais cette fois-ci pour quelle mission précise, la question reste posée.

Dans la foulée, **M. Jérôme Leyraud**, qui faisait déjà partie des experts de l'Union Européenne (UE) qui ont assisté la CENI lors des législatives de juillet 2013, a été prié par les autorités togolaises via la Délégation de l'Union Européenne à Lomé de quitter le territoire, certainement à cause de son franc-parler.

Le silence autour du Rapport des Experts inquiète dans la mesure où nul n'ignore l'attitude du pouvoir en place face aux Rapports d'enquêtes et d'expertises qui lui sont défavorables.

Celui de la Commission Nationale Droits de l'Homme (CNDH) de Février 2012, sur les actes de tortures commis sur d'honnêtes citoyens à l'Agence Nationale de Renseignement (ANR), diligenté à la demande du gouvernement, en a fait les frais.

Mieux, dans le dossier des incendies des grands marchés de Kara et de Lomé, alors que des experts français étaient arrivés, sur demande du Gouvernement togolais, pour diligenter une enquête et ont clairement affirmé l'origine criminelle des incendies et décelé les produits ayant servi à la consommation des crimes, le même gouvernement, non seulement n'a pas rendu public ledit Rapport jusqu'à ce jour, mais sema de la confusion au sein de l'opinion en exhibant, quelques temps après, « **un autre Rapport** » fait par deux (02) pseudo-Experts Israéliens.

En tout état de cause, l'OIF joue dans ce processus, sa crédibilité et toute sa crédibilité. Les Etats Membres de ce Grand Organisme International, dont le Togo, ont pris un certain nombre d'engagements et de principes dont il ne faut pas perdre de vue.

Ces principes, contenus dans la « **DECLARATION DE BAMAKO** » du **03 Novembre 2000**, stipulent entre autres que :

1. La démocratie, cadre politique de l'État de droit et de la protection des droits de l'Homme, est le régime qui favorise le mieux la stabilité à long terme et la sécurité juridique ; par le climat de liberté qu'elle suscite, la démocratie crée aussi les conditions d'une mobilisation librement acceptée par la population pour le développement ; la démocratie et le développement sont indissociables : ce sont là les facteurs d'une paix durable.
2. La démocratie, pour les citoyens - y compris, parmi eux, les plus pauvres et les plus défavorisés - se juge, avant tout, à l'aune du respect scrupuleux et de la pleine jouissance, par les citoyens, de tous leurs droits, civils et politiques, économiques, sociaux et culturels, assortis de mécanismes de garanties. Il s'agit là de conditions essentielles à leur adhésion aux institutions et à leur motivation à devenir des acteurs à part entière de la vie politique et sociale.
3. La démocratie exige, en particulier, la tenue, à intervalles réguliers, d'élections libres, fiables et transparentes, fondées sur le respect et l'exercice, sans aucun empêchement ni aucune discrimination, du droit à la liberté et à l'intégrité physique de tout électeur et de tout candidat, du droit à la liberté d'opinion et d'expression, notamment par voie de

presse et autre moyen de communication, de la liberté de réunion et de manifestation, et de la liberté d'association.

A cet effet, les Etats Membres de l'OIF se sont engagés, « **pour la tenue d'élections libres, fiables et transparentes** », à :

1. **S'assurer que l'organisation des élections, depuis les opérations préparatoires et la campagne électorale jusqu'au dépouillement des votes et à la proclamation des résultats, y inclus, le cas échéant, le contentieux sur le fichier électoral et autres, s'effectue dans une transparence totale et relève de la compétence d'organes crédibles dont l'indépendance est reconnue par tous.**
2. **Garantir la pleine participation des citoyens au scrutin, ainsi que le traitement égal des candidats tout au long des opérations électorales.**

Et dans son Programme d'action, annexé à la « DECLARATION DE BAMAKO », l'OIF s'engage vis-à-vis de ses Etats Membres, « **pour la tenue d'élections libres, fiables et transparentes** », à renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs nationaux impliqués en :

1. « **Contribuant, avec l'ensemble des parties impliquées, à surmonter, de façon durable, un certain nombre de difficultés d'ordre technique et logistique récurrentes.**
2. « **Concourir à la recherche de la mise en place de dispositifs et mécanismes adaptés** ».

Il était opportun de rappeler aux Experts de l'OIF ces principes de base qui commandent leur mission en périodes électorales. Ils ne doivent pas les perdre de vue.

Au regard de tout ce qui précède, les Organisations de Défense des Droits de l'homme, de la Société Civile et les Partis Politiques ci-dessus maintiennent leurs marches de protestations pacifiques les Jeudi 09 et Vendredi 10 Avril 2015 à Lomé, Sokodé, Kara et Dapaong pour exiger l'arrêt du processus électoral en vue d'opérer les réformes et l'audit du fichier corrompu !

Lomé, le 07 Avril 2015,

Pour la Coordination

SIGNE

Me Raphaël N. KPANDE-ADZARE